ESSAI PHYSIOLOGIQUE N° 293.

SUR

LES FACULTÉS INTELLECTUELLES;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 28 décembre 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR RENARD ATHANASE, de Bourbonne-les-Bains,

Département de la Haute-Marne.

Veri justique solus homo principium et finis.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n. 13.

1819.

FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS.
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT.
M. PELLETAN.
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD, *Examinateur.*
M. THILLAYE, *Examinateur.*
M. DES GENETTES.
M. DUMÉRIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND, *Examinateur.*
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX, *Président.*
M. DUPUYTREN, *Examinateur.*
M. MOREAU, *Examinateur.*
M. ROYER-COLLARD.
M. BÉCLARD.
M. MARJOLIN.
M. ORFILA.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

ET

A MA MÈRE.

Attachement inviolable ; respect profond , reconnaissance aussi vive que méritée.

RENARD ATHANASE.

AVANT-PROPOS.

J'AVAIS présenté, avant les vacances dernières, pour ma dissertation inaugurale l'esquisse d'un travail auquel je me propose de me livrer sur l'intelligence humaine. Mais telle est la liaison des sciences physiologiques et morales que, n'ayant pu me résoudre à négliger l'application de certains faits, je m'étais éloigné du but essentiel d'une dissertation médicale. Tel est le motif qui m'avait déterminé tout à coup à retirer ma thèse, quoique déjà j'eusse acquis la certitude de pouvoir être admis à la soutenir. Je représente aujourd'hui le même travail, avec d'autant plus

de confiance, que je l'ai dégagé de tout ce qui semblait lui donner un but peu conforme à celui de la physiologie.

ESSAI PHYSIOLOGIQUE

SUR

LES FACULTÉS INTELLECTUELLES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

La vie est le mode d'existence des corps organisés. Le dernier terme auquel on arrive dans l'étude de ses phénomènes est la sensibilité. Cette propriété, dont la nature est inconnue, se manifeste par des effets d'autant plus variés, d'autant plus étendus, qu'elle est associée à un système d'organes plus composés. Pour se former une idée exacte de la vie, il faudrait l'étudier d'abord dans les êtres où elle est réduite à ses élémens les plus simples, puis s'élever progressivement jusqu'à ceux dont l'organisation se prête au développement des phénomènes les plus compliqués. Bornée chez les végétaux aux actes nutritifs et reproducteurs, elle se montre chez les animaux, d'abord également simple; et tout à coup on la voit s'étendre, s'animer, pour ainsi dire, et prendre un nouvel essor sous l'influence des organes sensitifs et locomoteurs.

Ainsi, regardant d'une part la sensibilité comme le caractère universel et commun de tous les êtres vivans, de l'autre, considérant

cette propriété dans les différens appareils organiques auxquels elle est confiée, j'envisagerai d'abord sous deux points de vue principaux les modifications dont la vie est susceptible.

Tantôt la nature se réserve le soin de pourvoir seule à la conservation des êtres qu'elle anime. Elle s'empresse de rassembler, de préparer autour d'eux les matériaux d'une existence à laquelle ils seraient incapables de subvenir; mais, n'exigeant de leur part aucun effort, elle leur dérobe en même temps la conscience de ses dons. Tantôt laissant une sorte d'indépendance aux êtres qui vivent dans son sein, la nature semble moins immédiatement occupée de leurs besoins, moins attentive à les prévenir, à les satisfaire; mais, toujours prévoyante, plus elle paraît exiger d'eux, plus elle leur communique aussi le sentiment de leur existence et le pouvoir de concourir au travail de leur conservation; en un mot, plus elle donne à chacun la propriété de soi-même.

Quelle que soit la nature des causes qui président au développement de la vitalité dans les corps, quelles que soient les conditions susceptibles de se prêter à la manifestation des phénomènes intellectuels, lorsque ces causes ont agi, lorsque ces conditions sont présentes, l'être est personnifié, le *moi* s'individualise et s'abstrait de l'organisme.

Ce *moi* devient alors accessible aux modifications de l'organisme dont il émane. Il s'en sert bientôt pour agir à son tour, et pour exercer sa force intuitive et volontaire. L'éducation de l'être ainsi personnifié correspond d'une part à celle des organes qui préexistent à son développement, de l'autre à celle des instrumens qu'il a reçus pour agir; par une causalité nécessaire, il manque à ceux-ci quand ceux-là lui manquent. Indivisible lorsque nous le supposons indépendant de la matière, existant par lui-même, agissant par lui seul; identique à chaque instant de sa durée, lorsque nous le réduisons par la pensée à toute la simplicité de son essence imaginaire, il prend alors le nom d'*âme* ou d'*esprit* (*πνευμα*, *spiritus*): mais si nous l'admettons représenté par l'ensemble de ses attributs sensibles, ou même porté jusqu'au dernier terme de son unité concentrique

(*terme idéal du sensorium commune*), il rentre aussitôt dans l'étendue pour y devenir altérable et divisible, il s'accroît, dépérit, et meurt avec l'organisme au sein duquel il a pris naissance.

Il serait curieux d'étudier le développement progressif et les modifications de la puissance attachée à la perception du *moi*. Nous verrions cette disposition, d'abord obscure, indéterminée, retenir l'animal sous l'influence d'un certain ordre de sensations instinctives qui déterminent chez lui le retour uniforme de quelques mouvemens spontanés, mais encore irréfléchis (*spontanéité*); enfin elle deviendrait d'autant plus appréciable, que l'appareil des sens externes et des mouvemens volontaires se perfectionneraient davantage (*liberté*).

Organes des sensations et des facultés intellectuelles.

Parmi les impressions auxquelles nos organes sont soumis, celles qui sont susceptibles d'être perçues et de concourir aux actes de l'intelligence, je les appelle *sensations*. Il est démontré que les nerfs en sont les agens immédiats chez l'homme et chez les animaux dont l'organisation présente quelque analogie avec la sienne. La compression, la ligature ou la section d'un nerf rendent les parties auxquelles ce nerf se distribue inhabiles au développement des sensations. On a trop généralement confondu celles-ci avec les perceptions; et cet abus de mots, quelque léger qu'il paraisse, peut devenir la source des erreurs idéologiques les plus graves. La sensation est l'action des sens, soit externes, soit internes, le résultat de la disposition organique et de la sensibilité propre à chacun d'eux. La perception est l'action du cerveau; ainsi cet organe perçoit ce que les sens ont éprouvé d'abord. Je trouve aussi le mot *sensibilité* beaucoup trop vague et trop indéterminé, lorsqu'on l'emploie pour exprimer la faculté de percevoir. Dans son acception générale, il indique une propriété commune à tous les êtres vivans, à laquelle correspond une action particulière (*tonicité, contractilité*). Or, il s'agit de

l'intelligence, qui certainement n'existerait pas, si la sensibilité n'était pas *percevante*. Cette observation me conduit à préférer le mot *perceptibilité*, comme offrant un sens à la fois clair et précis. De même, lorsqu'on dit *penser n'est que sentir*, je vois qu'on ramène au principe élémentaire et commun de tous les mouvemens vitaux une action très-composée; mais c'est donner de la pensée une idée très-insuffisante, et par cela même inexacte. Je vais rendre ma proposition plus saisissable encore par un exemple. La sensibilité de l'estomac est excitée par les alimens; mais l'action par laquelle il les élabore est bien différente de l'impression que les alimens exercent sur lui; on n'a jamais confondu l'une avec l'autre. Pourquoi donc a-t-on dit de l'action du cerveau ce qu'on n'a jamais osé dire de celle de l'estomac?

On me pardonnera de m'être arrêté sur ces distinctions; le langage idéologique doit se distinguer surtout par la clarté, l'exactitude et la précision. Il nous sera maintenant plus facile de déterminer les véritables fonctions du cerveau.

L'organe cérébral est l'agent des perceptions et des volitions; il préside immédiatement, chez l'homme, aux actes de l'intelligence, aux combinaisons de la pensée, aux déterminations volontaires. Cette proposition est susceptible d'acquérir un degré d'évidence égal à celui de toutes les vérités les moins contestées. Une compression exercée sur le cerveau par un fluide quelconque, une simple commotion de cet organe, déterminent l'assoupissement, la somnolence, un état comateux plus ou moins profond, l'altération ou l'abolition des facultés intellectuelles. Dans l'un et l'autre cas, l'enchaînement immédiat de cause et d'effet est suffisamment prouvé par le développement inverse des accidens dont j'ai parlé, suivant qu'ils sont dus à la commotion ou à la compression, et par le rétablissement graduel de la faculté de penser et de vouloir, à mesure que le cerveau lui-même reprend son intégrité, son état physiologique.

M. le professeur *Richerand* rapporte un fait très-remarquable, et qu'il put observer lui-même sur une femme dont les os du crâne

avaient été détruits, dans une grande étendue, par la carie. « J'abstergeais (dit-il) le pus sanieux qui couvrait la dure-mère, et je faisais en même temps des questions à la malade sur son état; comme elle n'éprouvait point de douleur de la compression de la masse cérébrale, j'appuyai le tampon de charpie, je pressai légèrement dans une direction perpendiculaire, et tout à coup la malade, qui répondait sainement à mes demandes, se tut au milieu d'une phrase; sa respiration continuait cependant de s'effectuer, son pouls battait encore; je retirai le tampon, la malade ne dit rien; je lui demandai si elle se rappelait la dernière question que je lui avais adressée, elle m'affirma la négative. Voyant que cette expérience était sans douleur et sans danger, je la réitérai trois fois, et suspendis trois fois tout sentiment et toute intelligence. » (*nouveaux Elémens de physiologie*). Cette observation et d'autres semblables ne laissent aucun doute sur la nature des fonctions cérébrales.

L'esprit humain ne concevra jamais la liaison intime, le rapport immédiat qui existe entre l'organisation du cerveau et la production de la pensée. Mais ne sommes-nous pas réduits à la même ignorance relativement à l'explication des phénomènes de la nature en apparence les plus simples? L'examen le plus minutieux, le plus approfondi des substances indécomposées, nous conduira-t-il jamais à découvrir la raison de leur affinité chimique? Qui viendra nous dévoiler les mystères de l'assimilation végétale ou animale? Faut-il donc associer à ces opérations mystérieuses un agent spécial, à l'exemple de ceux qui prétendent fonder l'histoire de l'intelligence humaine sur la supposition d'un être métaphysique?

Il est constant qu'une égale obscurité règne sur le principe de toutes les actions vitales; mais on peut en général, au même degré de certitude, en saisir l'enchaînement, la dépendance et les principaux résultats. Sous ce point de vue, l'étude des fonctions cérébrales est peut-être plus susceptible d'une analyse rigoureuse que celle des autres fonctions organiques.

Est-il nécessaire de m'arrêter ici sur la théorie de l'angle facial,

d'indiquer les rapports généraux qui peuvent exister entre la forme de la tête, sa grosseur relative et le développement des facultés intellectuelles. Cet examen serait susceptible d'ajouter un nouveau poids aux observations précédentes; mais, s'il est vrai qu'on puisse caractériser les conditions organiques plus ou moins favorables à l'exercice de la pensée, il faut convenir en même temps que les faits sur lesquels on a prétendu baser les différens systèmes imaginés à cet égard sont sujets à des distinctions trop fugitives, à des exceptions trop nombreuses pour qu'il me soit permis d'en tirer des conséquences rigoureusement applicables à la question qui m'occupe. La physiologie s'enrichit moins de ces faits que certains arts d'imitation.

De la Perceptibilité.

J'ai développé précédemment les motifs qui me font préférer cette dénomination au mot *sensibilité*, pour exprimer la faculté de percevoir. Il ne reste plus qu'une incertitude. Le mot *faculté* doit-il être employé pour indiquer un état essentiel d'activité, ou simplement une aptitude au développement de cette activité? On doit l'employer, suivant moi, dans ce dernier sens. Ainsi j'appellerai *perceptibilité* l'aptitude à percevoir, et *perception* le produit accidentel de cette faculté mise en jeu par une sensation. Ainsi, pour qu'une perception se produise, il faut supposer d'une part une prédisposition immédiate au développement de cette action, de l'autre une sensation déterminante.

Maintenant il est facile de concevoir que pour faire l'histoire complète de l'intelligence humaine, pour expliquer la divergence et l'inégalité des esprits, les aberrations de la pensée, il faut nécessairement tenir compte : 1.° du mode de sensibilité générale; 2.° du mode de perceptibilité, c'est-à-dire de la disposition organique qui préside au développement des perceptions; 3.° de l'influence des sensations.

Je ne m'engagerai pas dans l'examen de cette triple concurrence..

La première question est traitée avec tous les détails dont elle est susceptible, dans l'immortel ouvrage de *Cabanis* sur les rapports du physique et du moral de l'homme. La seconde a servi de base au système crânologique de M. *Gall*. Mais n'est-ce pas une entreprise téméraire que de vouloir assigner une action spéciale à différentes parties du cerveau limitées arbitrairement, tandis que l'étude approfondie de la structure de cet organe ne peut nous rendre raison des phénomènes dont il est l'agent immédiat? La connaissance du mécanisme cérébral nous est interdite à jamais. Réduits à cette ignorance absolue, ne devons-nous pas craindre de mal interpréter la coïncidence accidentelle d'une configuration cérébrale quelconque avec la prédominance d'une faculté, d'un penchant? Le chemin est glissant, d'une observation délicate et fugitive à l'absurdité d'une conséquence! J'ajouterai que M. *Gall* a donné une direction trop exclusive à ses recherches. En effet, tandis qu'il s'efforce de trouver dans le cerveau le principe de toutes nos idées et de tous nos penchans, il semble négliger les considérations relatives à l'influence des sensations. Il n'est pas douteux que les impressions variées auxquelles nous sommes soumis ne contribuent puissamment à modifier la tendance et l'exercice de nos facultés élémentaires. Cette étude est plus accessible à nos moyens d'observation. Elle est, par conséquent, moins propre à nous égarer. Un dernier motif doit nous engager encore à lui donner une attention spéciale. En effet, si l'homme ne peut exercer une influence directe sur son organisation primitive, s'il ne peut changer son mode de sensibilité générale et de perceptibilité, du moins sa volonté peut le diriger vers un certain ordre de sensations. Il exerce sur elles une espèce de choix : désirant les unes, il fuit les autres. Cet examen se rattache aux questions les plus importantes de la morale et de l'éducation publique. Tel est le point duquel il faut partir pour apprendre à régler l'usage de nos sensations, à diriger leur influence, à nous rendre enfin meilleurs et plus heureux. La thérapeutique morale emprunterait également une vive lumière de cette étude approfondie.

Mais il est temps de passer en revue les différens ordres de sensations auxquelles nos organes sont soumis. Leur cause peut résider en nous ou hors de nous. Je vais les examiner successivement sous ce double rapport.

I. Parmi les actions organiques qui s'exercent continuellement en nous, il n'en est qu'un petit nombre dont nous puissions avoir distinctement la conscience; la plupart d'entre elles se succèdent pour ainsi dire à notre insu et sans notre participation directe et volontaire. Mais, s'il nous est impossible de les apprécier isolément, nous pouvons apprécier du moins leur effet combiné. Ainsi je distinguerai d'abord une *sensation générale* produite par la concurrence plus ou moins régulière des mouvemens vitaux, et dont les nuances, variées à l'infini, sont néanmoins susceptibles de se rattacher à deux conditions principales en vertu desquelles le sentiment de notre existence nous devient tour à tour *agréable* ou *pénible.*

Maintenant il convient d'indiquer les actions organiques qui ont le privilége de se convertir en perceptions distinctes. Leur caractère spécial est d'être plus ou moins propre à réveiller l'exercice de notre faculté percevante, et de nous déterminer à des mouvemens volontaires dont l'intervention devient nécessaire au complément des fonctions vitales. Je crois pouvoir rapporter aux divisions suivantes les sensations qui leur correspondent :

Sensations qui se rapportent aux fonctions nutritives : *besoin des alimens, faim, soif.*

Sensations déterminées par le besoin des différentes excrétions volontaires.

Sensations déterminées par le besoin de la respiration atmosphérique.

Sensations qui se rapportent aux fonctions génératrices.

Sensations qui résultent pour nous des différens états pathologiques : *phénomènes de la douleur.*

C'est surtout par le développement de ces différentes sensations

que nous sommes retenus dans la sphère des déterminations communes à tous les animaux ; plus elles sont prédominantes, et plus nous nous rapprochons d'eux.

J'arrive à l'un des points les plus intéressans de l'histoire des facultés intellectuelles.

D'après *Cabanis*, toutes les perceptions qui nous sont transmises par les sens internes sont du domaine de l'instinct, tandis que les impressions qui nous viennent du dehors servent principalement à développer les déterminations rationnelles. C'est ainsi qu'après avoir assigné deux sources bien distinctes à notre intelligence, ce médecin philosophe acheva la réfutation des vains systèmes imaginés par les partisans des *idées innées*. Il fit voir que les premiers mouvemens exercés par l'homme et par les animaux, aux premiers instans qui suivent la naissance, ne sont dirigés par aucune idée préexistante aux sensations ; mais qu'ils sont au contraire déterminés par celles-ci ; puis, répartissant l'influence combinée des sensations internes et externes sur la formation des idées, il montra que l'organisation des animaux laissait prédominer l'instinct, tandis que ce dernier s'affaiblit chez l'homme en raison du perfectionnement social qu'il est susceptible d'acquérir.

II. Il serait, je crois, superflu de m'arrêter à l'énumération des sens externes, et d'indiquer le genre d'impressions qu'ils nous transmettent. C'est par eux que nous sommes accessibles à toutes les idées, qui servent tantôt à diriger, tantôt à modifier les impulsions de l'instinct. Parmi ces sens, le toucher seul paraît susceptible de nous assurer une grande supériorité sur les animaux ; mais, quand même il serait vrai que l'ensemble de ces organes offrît chez les animaux une disposition moins parfaite, quand même l'étude comparée des phénomènes intellectuels et de l'organisation cérébrale aurait pu nous conduire à trouver chez l'homme les conditions organiques éminemment propres à favoriser le développement de la pensée, il ne faudrait pas en conclure que nous aurions entièrement résolu le

problème de la *perfectibilité*. Cet attribut distinctif de l'homme réside essentiellement dans sa grande aptitude à réfléchir au-dehors, par l'intervention des organes que sa volonté dirige, à l'aide du langage, des gestes et des signes permanens, les idées qui lui sont propres. C'est ainsi que nous parvenons à nous créer dans l'état social un nouvel ordre de sensations combinées, et reproduites à l'infini par le travail intellectuel.

De la Mémoire.

L'effet de nos sensations n'est pas anéanti, bien que leur cause déterminante ait cessé d'agir. Les idées dont elles ont été l'occasion peuvent se reproduire en nous par un acte intuitif de l'organe cérébral. Cette faculté, cette intuition particulière a reçu le nom de *mémoire*. Elle est susceptible d'être modifiée dans son exercice et dans ses produits. Tantôt les idées qu'elle nous transmet nous paraissent entièrement nouvelles (*réminiscences*); tantôt ces mêmes idées ne peuvent se renouveler sans nous avertir en même temps qu'elles sont dues à la mémoire (*souvenirs*). Cette faculté paraît exister chez un grand nombre d'animaux. Elle existe au moins chez quelques-uns d'entre eux d'une manière incontestable.

Du Jugement.

En vertu de la sensibilité qui nous est propre, et de la diversité des causes qui peuvent agir sur nos organes, nous percevons nécessairement, suivant un certain ordre de conditions variées à l'infini. Le jugement se modifie comme nos perceptions : aidé par la mémoire, il établit la gradation des rapports qui peuvent exister entre elles ; c'est ainsi qu'il en devient le régulateur, et qu'il les convertit en idées. On est réduit à modifier la signification générale du mot *jugement*, pour exprimer tantôt la faculté qu'il représente, tantôt l'acte qui correspond à cette faculté (*le jugement*, *un jugement*). Quel esprit assez peu exercé ne saisirait en effet le sens

propre de chacune de ces dénominations? Est-il besoin de prouver l'existence de cette faculté chez les animaux? Il serait difficile de déterminer à quels degrés ils peuvent en jouir : mais elle devient d'autant plus évidente, qu'elle coïncide avec une perceptibilité plus étendue, et surtout avec la mémoire.

De la Volonté.

La nature ne nous a pas simplement destinés à sentir, à percevoir, à combiner des idées ; mais, en nous soumettant à l'empire des sensations, elle nous a transmis en même temps le pouvoir d'agir sous l'influence des facultés dont ces mêmes sensations déterminent le développement ; elle nous impose l'obligation de concourir à l'accomplissement des fonctions qu'elle a rendues nécessaires à notre existence : c'est ainsi qu'en lui restant soumis, nous devenons les dépositaires de sa puissance. Ici commence à se manifester dans la nature un nouvel ordre de mouvemens, dont la cause immédiate (*faculté de vouloir*) est essentiellement différente de celle qui préside aux phénomènes d'attraction physique ou d'assimilation vitale.

L'organe cérébral est le siége de la volonté : cette faculté devient appréciable par ses actes (*volitions*), par ses résultats (*mouvemens volontaires*). La puissance d'agir sous l'empire de cette faculté est également départie aux animaux.

Il est bon de remarquer que la volonté, bien qu'elle paraisse uniquement destinée à diriger la locomotion, bien qu'elle soit précédée, déterminée par l'exercice des autres facultés, peut exercer sur ces dernières une influence rétroactive, et les diriger à son tour. C'est principalement sous ce point de vue que la volonté peut être regardée comme une véritable puissance intellectuelle.

Des fonctions cérébrales considérées dans leur ensemble.

Perceptibilité, mémoire, jugement, volonté ; telles sont les quatre facultés élémentaires et fondamentales que l'homme, sortant des

mains de la nature, et considéré dans toute la simplicité de son état primitif, partage avec tous les animaux dont l'organisation se rapproche de la sienne : il est inutile d'ajouter qu'il les possède à un degré bien supérieur.

En général, on peut regarder le cerveau comme un foyer d'actions concentriques (*sensations*), et d'actions excentriques (*mouvemens volontaires*). S'il nous est impossible de déterminer le mécanisme des fonctions qui lui sont propres, on peut en analyser du moins les principaux résultats. J'ai fait voir que toutes nos idées se rapportent à quatre élémens fondamentaux (*perceptions*, *réminiscences* ou *souvenirs*, *jugemens*, *volitions*); ces différens actes, produits par l'organe cérébral, sont nécessairement enchaînés dans leur exercice par un lien matériel commun (*sensorium commune*), véritable siége de toute conscience.

Ceux qui ont prétendu indiquer le lieu précis du *sensorium commune* n'y sont parvenus qu'à la faveur de suppositions plus ou moins arbitraires. Cependant M. *Broussais* s'est cru récemment autorisé, par une suite de recherches très-intéressantes sur les fonctions du système nerveux, à conclure « que le point central du cerveau, le siége précis du *sensorium commune*, ne saurait exister ailleurs que dans l'endroit où la huitième paire de nerfs (*pneumogastrique*) communique avec l'appareil encéphalique » (1).

Qu'il me soit permis de hasarder une réflexion sur ce point. Il me semble que ce savant professeur a suffisamment prouvé que le point qu'il indique est en effet le lien véritable des fonctions immédiatement nécessaires à l'entretien de la vie; mais qu'il n'a pas démontré que ce même point fût également le siége du *sensorium commune*, si toutefois il veut conserver cette dénomination pour exprimer le siége du *moi*, le point central et commun des actes de l'intelligence.

Je suis d'autant plus porté à tirer cette conclusion, que M. *Brous-*

(1) Journal universel des sciences médicales, t. 12.

sais ne légitime aucunement l'extension qu'il veut donner aux conséquences de ses recherches, et que les faits observés par M. le professeur *Richerand*, sur cette femme dont les os du crâne avaient été détruits par la carie, peuvent conduire à des inductions directement opposées. En effet, quoique chaque compression du cerveau suspendît chez cette femme toute espèce de sentiment et d'intelligence, la respiration continuait de s'effectuer; ce qui semble prouver suffisamment que le point de l'appareil encéphalique qui préside à l'exercice des mouvemens respiratoires ne peut être en même temps le siége du *sensorium commune*, comme le prétend M. *Broussais*.

HIPPOCRATIS APHORISMI ET PRÆNOTIONES

(*edente* BOSQUILLON).

I.

Quæ judicantur, aut judicata sunt perfectè, ea neque moveto, neque medicamentis, neque aliis irritamentis innovato, sed sinito. *Sect.* 1.re, *aph.* 20.

II.

Neque satietas, neque fames, neque aliud quidquam bonum, quod naturæ modum excesserit. *Sect.* 2, *aph.* 4.

III.

Lassitudines sponte obortæ morbos prænuntiant. *Ibid.*, *aph.* 5.

IV.

Impura corpora quò plus nutriveris, eò magis lædes. *Ibid.*, *aph.* 10.

V.

Eunuchi neque podagrâ laborant, neque calvi fiunt. *Sect.* 6, *aph.* 28.

VI.

In acutis morbis extremorum refrigeratio, mala. *Sect.* 7, *aph.* 1.

VII.

Considerare autem sic decet in acutis morbis : primùm quidem faciem ægrotantis, sitne benevolentium faciei, præcipuèque suî ipsius similis. Ita enim optima fuerit ; quæ verò ab hâc similitudine plurimùm recedit, gravissimum periculum portendit. *Sect.* 1, *prænot.* 6.

VIII.

Talis autem fuerit, nasus acutus, oculi concavi, collapsa tempora, aures frigidæ et contractæ, imisque suis partibus inversæ, cutis circa frontem dura, intenta et desiccata, et totius faciei color ex viridi pallescens, aut etiam niger, aut lividus, aut plumbeus. *Sect.* 1, *prænot.* 7.

IX.

Quod si pervertatur, aut corrugetur palpebra, aut livescat, aut pallescat, itemque labrum aut nasus, cum aliquo ex aliis signis, morti proximum esse sciendum est. *Sect.* 1, *prænot.* 12.

X.

Lethale quoque et hianti ore assiduo dormire, brachia et crura supini jacentis valdè contracta esse, et longe à se invicem divulsa. *Sect.* 1, *prænot.* 18.